

Le journal de Liège

OUTREMEUSE, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Le quartier d'Outremeuse occupe une place spéciale dans le cœur des Liégeois. Avec la transformation de la place de l'Yser et la réhabilitation de Bavière, le quartier va bénéficier d'aménagements qui vont lui donner un souffle nouveau.

Découvrez en pages 4 et 5 ces deux projets emblématiques, avec notamment le découpage du site de Bavière qui accueillera logements, hall omnisports, pôle de développement culturel...

VUE AÉRIENNE 3D DE LA PLACE DE L'YSER



© Bureau d'infographie Bai Lheureux

Edito | La somme de nos actions

Ce 17 septembre, à l'occasion des Fêtes de Wallonie, la Ville de Liège a décerné pour la première fois les mérites liégeois. Dix hommes et femmes ont été mis à l'honneur pour leurs actions qui contribuent dans des secteurs très diversifiés à rendre notre ville plus belle, plus ardente encore.

Une ville plus belle, c'est aussi l'objectif quotidien des agents communaux et des autorités. Ce journal donne un petit aperçu de ce qui est réalisé : 260 agents affectés à la propreté (en page 2), d'autres oeuvrant à la promotion du vélo (p.2), à l'émergence de grands projets urbanistiques (pp. 4 et 5), à un enseignement communal pour tous (p.7), à l'organisation de grandes expositions (Europalia en p.8)...

Mais une ville plus belle, cela n'est possible qu'avec votre collaboration: le civisme en matière de propreté (p.2), l'aventure du permis de végétaliser (p.3), le potager communautaire (p.3), le soutien aux producteurs locaux avec le marché Court-Circuit (p.8)... Autant d'actions que vous pouvez mener, pour construire ensemble une ville encore plus agréable à vivre !

La Ville de Liège

Le journal de
toutes les Liégeoises
et de tous les Liégeois

numéro 23

Septembre 2017
Tiré à 115 000 exemplaires.



www.liege.be

liegeville villedeliege

Pages 2-3 | Côté citoyens

Les pages d'infos pratiques



Focus sur le vélo,
le marché de Chênée,
les espaces verts,
la propreté...

Pages 4-5 | Le grand dossier

Outremeuse



Tous les détails sur
la nouvelle place
de l'Yser et le projet
pour Bavière.

Page 6 | En vue

L'actualité en images



Découvrez en photos
les activités des
membres du Collège
et du Conseil.

Page 7 | Place publique

Le Conseil communal



Le point sur
l'Enseignement
communal et les
pédagogies
innovantes

Page 8 | Vivre sa ville

Agenda

Un aperçu des petits et grands
événements de la Ville.



Fini le désherbant dans les cimetières : un choix responsable

Depuis 2015, la Ville de Liège n'utilise plus de produits désherbants dans les cimetières. Cela permet d'éviter la dispersion d'une quantité importante de produits chimiques néfastes pour l'environnement.

Compte tenu de l'importante superficie des zones à entretenir, il faudra un certain temps avant de parvenir à une gestion régulée de la nature, avec un fauchage tardif et un ensemencement de certaines allées.

En effet, les 22 cimetières de la Ville totalisent une superficie de 110 hectares et plusieurs centaines de kilomètres d'allées. Une trentaine de fossoyeurs et une vingtaine de jardiniers entretiennent ces sites.

Cette mission primordiale ne pourra s'effectuer, outre le travail du personnel communal, sans le soutien et la compréhension des citoyens. Il convient également de rappeler que l'entretien des tombes et des concessions incombe aux concessionnaires.

Depuis le mois de juillet, une permanence est organisée chaque mardi, de 10h à 12h, dans un cimetière de la Ville afin de répondre aux différentes questions relatives à cette nouvelle gestion de la nature dans nos cimetières. Voici le calendrier des permanences à venir :



SEPTEMBRE	26	WANDRE RABOSÉE					
OCTOBRE	03	CHÊNÉE SART - MORAY	10	SCLESSIN	17	ROCOURT	24
NOVEMBRE	07	JUILLIE BRUYÈRES	14	GRIVEGNÉE RUE DU CIMETIÈRE	21	WANDRE RABOSÉE	28
DÉCEMBRE	05	ROCOURT	12	ST-GILLES	19	ANGLEUR SARTS	

Première Conférence mondiale des humanités

La Conférence mondiale des humanités s'est tenue à Liège du 6 au 12 août. Cet événement d'envergure internationale a été organisé conjointement par l'UNESCO, le Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines (CIPSH) et la Fondation « Conférence mondiale des humanités Liège 2017 » (composée de la Province, la Ville et l'Université de Liège).



Plus d'un millier de participants venus de 60 pays différents se sont installés au centre-ville pendant une semaine. L'objectif était ambitieux : réfléchir à l'avenir des humanités. Le résultat de cette conférence s'est traduit dans sa conclusion par un appel pour un nouvel agenda des humanités au XXI^{ème} siècle. Cet appel, disponible sur le site de la Conférence www.humanities2017.org, a été transmis à l'ensemble des états membres de l'UNESCO.

Cet événement a eu un impact positif pour Liège, notamment grâce à la présence de 50 médias originaires du monde entier. TV5 Monde, partenaire de la Conférence, y a par exemple consacré deux directs lors de son JT quotidien. Les hôtels, terrasses, restaurants ... ont également bénéficié des retombées de cette présence internationale à Liège.

Focus sur la mobilité douce

La Ville de Liège poursuit sa promotion de la mobilité douce. Pour preuve, deux nouveautés qui vont faciliter vos déplacements à vélo :

Le Blue-Bike à Liège : en vélo de et vers la gare pour 1,15 €

La Ville de Liège et la Wallonie se sont associées à Blue-Mobility, filiale de la SNCB, pour proposer à un tarif préférentiel la location de Blue-Bikes au départ de la gare des Guillemins.

L'utilisateur souscrit à un abonnement d'un an de 12€ pour utiliser les Blue-Bikes partout en Belgique. Pour cela, il suffit de s'enregistrer en ligne ou de se rendre au Point Vélo de la gare des Guillemins. Ensuite, il pourra bénéficier d'une location pour les premières 24h à 1,15€ au lieu de 3,15€, grâce à l'intervention de la Ville de Liège et de la Wallonie. La prise et le dépôt de vélo peuvent s'effectuer 24h/24, 7j/7 pour les abonnés.

Infos : www.blue-bike.be



Une carte à votre disposition

La Ville de Liège vient de réaliser une nouvelle carte des aménagements cyclables dans un format poche. Elle répertorie les aménagements existants, parfois méconnus ou en dehors des axes de circulation automobile, afin de vous aider à identifier l'itinéraire optimal pour chaque déplacement.

Vous y trouverez également des informations utiles pour circuler en sécurité, les différents services proposés aux cyclistes et un « chronomap » vous donnant un aperçu des temps de parcours à vélo entre les différents quartiers.

La carte est disponible à l'Echevinat de la Mobilité (Féronstrée, 94-96), au Point Vélo de la gare des Guillemins (place des Guillemins, 2) et à la Maison du Tourisme du Pays de Liège (quai de la Goffe, 13).

La carte est également téléchargeable sur www.liege.be.

Place au vote pour le Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme 2017 !



Ce concours met à l'honneur les plus intéressantes réalisations architecturales et urbanistiques sur le territoire liégeois. Différentes catégories de prix ont été définies et la plupart des lauréats seront désignés par un jury de professionnels.

Il vous est également possible de voter en ligne pour élire le lauréat du prix du public entre le 20 septembre et le 20 octobre.

Infos : www.prix-urbanisme-architecture-liege.be

La propreté de notre ville, c'est l'affaire de tous!

En 2016, 3.000 PV pour dépôts clandestins ont été dressés par la Police de Liège, soit une augmentation de 32% des PV.



Au-delà de ce travail de répression, la Ville consacre d'importants moyens 7j/7 pour la propreté : brigades de proximité, balayeuses, corbeilles publiques, service détaguage...

260 agents sont affectés à ces tâches pour un coût annuel de +/- 10,8 millions d'euros.

Une ville propre, c'est l'affaire aussi des citoyens qui disposent de nombreux services pour évacuer leurs déchets :

- 50 sacs jaunes et 20 sacs verts par an moyennant le paiement de la taxe urbaine ;
- Conteneur vert gratuit pour les organiques ;
- La Ressourcerie du Pays de Liège (04/220.20.00) pour l'enlèvement gratuit des encombrants ;
- Plusieurs recyparcs (parc à conteneurs) et un recyparc mobile ;
- Ramassage trimestriel gratuit des encombrants.

Malgré toutes ces mesures, un incivisme grandissant est à déplorer à certains endroits.

Le plan d'actions commun Ville-Police a donc été renforcé :

- Nouvelle campagne de sensibilisation et verbalisation systématique des infractions ;
- Recours aux caméras là où des dépôts sont régulièrement constatés ;
- Renforcement des tournées de ramassage dans les quartiers les plus problématiques ;
- Mise en place d'une équipe volante qui pourra intervenir 24h/24 sur appel de la police ;
- Application stricte de la procédure concernant les encombrants (contrôles et obligation de rentrer les dépôts anticipés, non conformes...) ;
- Moyens supplémentaires : nouveaux camions, davantage d'agents constatateurs ...



Et pour rappel, tout problème relatif à la propreté peut être transmis par téléphone au 04/222.44.22 ou par mail à liege.proprete@liege.be.

Ensemble, veillons à une ville plus propre !

Plus d'infos : www.liege.be

Un nouveau square et un potager communautaire au Thier-à-Liège



Le 21 juin, le quartier du Thier-à-Liège fêtait l'inauguration du nouveau square et d'un potager communautaire dans l'espace jouxtant la Maison des Jeunes. À l'origine du projet, les riverains, via le comité de quartier, et l'équipe de la Maison des Jeunes souhaitaient la création d'une zone de détente intergénérationnelle sur ce terrain sans affectation.

Situé en plein cœur du quartier, à l'angle de la rue Walthère Dewé et du boulevard Ernest Solvay, cet espace aménagé comprend un kiosque, permettant l'organisation de spectacles ou de concerts en plein air, et un jardin communautaire.

Jardinez dans les rues grâce au « permis de végétaliser » !

Les Liégeois qui le souhaitent ont désormais la possibilité d'installer une jardinière au coin de leur rue, sur le trottoir devant leur maison ou d'investir un pied d'arbre pour y faire pousser des végétaux comestibles : tomates, courgettes, haricots, persil...

Une végétalisation citoyenne et participative rendue possible par la Ville en partenariat avec l'asbl « Le Beau-Mur », grâce à la mise en place du « permis de végétaliser ». Actuellement, une quinzaine de permis ont été octroyés.



L'aventure vous tente ? Introduisez votre demande de permis auprès de l'asbl « Le Beau-Mur » qui fera le relais auprès des instances communales. Dans votre demande, vous devrez notamment décrire l'endroit public que vous souhaitez investir, le type de bacs et ce que vous souhaitez planter.

Si votre demande est acceptée, vous signerez la « Charte de végétalisation de l'espace public liégeois » qui reprend les conditions à respecter et une liste de végétaux recommandés. Des graines vous seront également offertes pour lancer votre projet.

Infos : Centre liégeois du Beau-Mur – animation@beaumur.org



Le « NO COMMENT » de Jim SUMKAY ©

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Que pensez-vous de ce 23^{ème} numéro du journal communal ?

Exprimez votre avis sur communication@liege.be ou par courrier à l'adresse du service Communication, 14, rue grande Tour à 4000 Liège.

Editeur responsable : Jean-Christophe PETERKENNE. Rédaction : Alessandra DI DOMENICO, Christophe GERLACH, Geneviève GILSOUL avec la collaboration des différents échevinats et départements de la Ville de Liège. Photos (sauf mention contraire) : Emilie DENIS, Jean-Pierre ERS et Julia THONON, Ville de Liège. Mise en page : Erdem YAGAN. Impression : Imprimerie A. MASSET à 4430 Ans. Distribué par Belgique Diffusion.

La plaine des sports de Cointe rénovée

Depuis cet été, la plaine des sports de Cointe bénéficie de nouveaux aménagements qui profiteront tant aux sportifs qu'aux plus petits, le tout idéalement situé dans un cadre aéré et arboré.

Les cinq terrains de sports ont été entièrement rénovés : deux terrains de tennis, un de mini-foot et basket, un de basket et un de volley.

Les revêtements synthétiques, les clôtures, les équipements (buts, filets...) et le marquage au sol ont été remis à neuf.

Ces infrastructures sont à la disposition de toutes et tous, en ce compris les plus jeunes grâce à l'agrandissement de la plaine de jeux.



Celle-ci compte désormais une tyrolienne, une nouvelle balançoire et un rotaglide (tourniquet auquel on peut se suspendre). Les plus petits ont quant à eux bénéficié du remplacement des modules à ressort et de l'ajout d'une crapahute (maisonnette d'escalade).

Ces aménagements vont permettre à la plaine de Cointe de rester un des parcs publics très prisés des Liégeois.

De nouvelles illuminations avec le « Plan-lumière »



Le « Plan-lumière », initié depuis quelques années pour illuminer les sites et édifices remarquables de la Cité ardente, s'est enrichi cet été de nouvelles illuminations : l'église Saint-Vincent et les Arcs de Venet situés au pied du jet d'eau de la pointe du parc de la Boverie.

La piste cavalière du parc d'Avroy avec l'installation de 18 appareils LED de dernière génération sera quant à elle achevée avant la fin d'année.

Les prochaines réalisations concerneront le Palais Curtius et l'Opéra royal de Wallonie qui bénéficieront eux aussi de nouveaux habits de lumière.

Venez (re)découvrir le marché de Chênée !

Depuis près d'un siècle, le marché de Chênée vous accueille tous les mardis de 8h à 13h sur la place du Gravier. Ce marché de proximité vous propose des animations tous les premiers mardis du mois.

Le 3 octobre, les amateurs pourront apprendre à fabriquer leurs produits de nettoyage naturels. Le 7 novembre, un jeu sera organisé au stand « Animation » afin de remporter des entrées pour la Patinoire de Liège et des bons d'achat chez les commerçants du marché.

Un concours de dessins, ayant pour thème le marché de Chênée, est également prévu. Le dépôt des dessins aura lieu les mardis 31 octobre et 7 novembre au stand « Animation » situé au cœur du marché.

Infos : www.place2shop.liege.be

CONCOURS

Gagnez 2 entrées pour l'exposition événement Europolia Indonésie organisée au musée La Boverie du 25 octobre 2017 au 21 janvier 2018.

Pour participer, remplissez ce formulaire et renvoyez-le au service Communication de la Ville de Liège, rue grande Tour, 14 à 4000 Liège ou envoyer un courriel à concours@liege.be.

La participation est ouverte jusqu'au **vendredi 13 octobre 2017**.

Un tirage au sort déterminera les gagnants.

Un seul bon par personne et par famille.

Prénom et nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :



OUTREMEUSE, ENTRE TR

Il est loin le temps où Outremeuse était un immense marécage habité par quelques pêcheurs. Ce quartier est non seulement un des plus anciens et mais aussi un des plus populaires de la ville. Son caractère insulaire n'est sans doute pas étranger au statut particulier qu'il occupe dans le coeur des Liégeoises et des Liégeois. Le 15 Août et la brocante de Saint-Pholien sont des incontournables de ce quartier vivant et convivial.

PLACE DE L'YSER : UN NOUVEAU LIEU DE CONVIVIALITÉ DANS LE QUARTIER

L'aménagement de la place de l'Yser touche à sa fin. C'est un moment important pour le quartier d'Outremeuse, résultat d'un processus de concertation puis de travaux pour modifier le site.

Un projet concerté

Les nombreuses rencontres avec le quartier ont démontré à quel point les riverains souhaitaient réinvestir l'endroit pour enfin s'y retrouver. L'étude menée par le bureau d'architectes Secchi et Vigano avait donné lieu à la mise en place de réunions citoyennes participatives pour dégager un schéma directeur portant sur l'ensemble de l'espace.

Plus largement au niveau liégeois, le projet s'inscrit fidèlement dans les attentes dégagées lors du Projet de Ville 2012-2020, avec la demande d'espaces de vie favorisant le lien social.

La place, c'est...

L'îlot central

Il se présente comme une véritable agora qui offre un lieu de délasserment, agréable également à traverser à pied ou à vélo pour rejoindre les différents pôles du quartier.

L'éclairage

L'éclairage public, élément déterminant pour la sécurité, souligne le charme particulier et l'agrément offerts par la nouvelle place : les 21 points lumineux existants aux abords de la place ont été rénovés et quelques mâts multi-projecteurs ont été installés.

La pergola

L'installation d'une pergola de 160 m², dont la couverture pourrait être végétalisée, est en cours.

Cela va clore les aménagements de la place et renforcer la convivialité des lieux.



© Bureau d'infographie Bai Lheureux

Les plaines de jeux et de détente

Un des atouts de la place est sa plaine de jeux sécurisée de 600 m². Il s'agit de l'un des plus vastes espaces de détente du centre ville.

Un carrousel, un module de type « cabane-toboggan », une balançoire et un « animal » à bascule ainsi que trois jeux à ressort de type « kangourou » sont installés pour les enfants de 2 à 8 ans tandis qu'une balançoire à nacelle et un pont-trampoline sont destinés aux jeunes ados. Trois modules de fitness s'adressent aux plus grands en périphérie de l'aire de jeux.



Le parking

On va atteindre 246 places soit un gain de 58 places, 156 places en surface et 90 places en ouvrage grâce à la réhabilitation du parking sous la dalle. Ce parking a été mis en concession pour une durée de 20 ans à un opérateur privé qui devra notamment réaliser :

- la réfection du parking ;
- une politique tarifaire très attractive, à la fois de type rotatif et abonnement ;
- un accès piéton dans le coin boulevard de l'Est et Ernest de Bavière ;
- des offres préférentielles aux commerçants qui souhaitent offrir du temps de stationnement à leurs clients via un système de chèques parking.

On inaugure !

Le 18 novembre, soit après la fin de l'installation de la pergola, la Ville inaugurera la place de l'Yser. Des informations sur cet événement suivront dans les prochaines semaines, notamment via www.liege.be et sur les réseaux sociaux de la Ville.

Quelques chiffres

L'ensemble de l'espace représente une superficie de 23.000 m² (de façades à façades). L'îlot central couvre 8.500 m² dont 6.000 m², soit 70 % de la superficie, s'étendent sous le couvert des 38 platanes qui ceignent l'espace. L'esplanade centrale, surplombant la dalle du parking, représente 2.800 m², soit 33% du total de la place.

UN PEU D'HISTOIRE

Un hôpital place de l'Yser

C'est en 1606 que le prince-évêque Ernest de Bavière contribue à l'ouverture d'un hôpital sur le site. Le nom de Bavière fut retenu par les Liégeois et aller à Bavire devint synonyme d'aller à l'hôpital.

À la fin du XIX^{ème} siècle, l'hôpital sera détruit pour laisser la place à un espace dégagé qui, dès 1908 s'appellera place de Bavière. En hommage à la résistance héroïque de nos compatriotes de la 1^{ère} guerre mondiale dans les tranchées de l'Yser, elle fut rebaptisée place de l'Yser en 1918. En 1973, on y installe le théâtre de la Place, qui a quitté les lieux en 2013.

Déménagement à Bavière

Le site est connu pour avoir abrité l'hôpital de Bavière mais comme on vient de le voir, il n'a pas toujours été situé à cet endroit puisqu'installé initialement sur l'actuelle place de l'Yser.

L'hôpital dut déménager car malgré l'ajout de nouveaux bâtiments, il était devenu trop exigu et l'administration des Hospices civils décida en 1890 de la construction d'un nouvel hôpital sur le site des Prés Saint-Denis, entre le boulevard de la Constitution et la rue des Bonnes-Villes : il fut inauguré par Léopold II en 1895. L'administration de cet hôpital fut finalement assumée par l'Université de Liège et le Centre public d'Action sociale (CPAS) de Liège.

Mais, une nouvelle fois, le site devint trop petit et chacun décida de construire son propre centre hospitalier. L'université opta pour le Sart Tilman en y installant le CHU et le CPAS établit le CHR sur le site de la Citadelle.

De 1985 à 1987, on déménagea tous les services et l'activité hospitalière cessa sur le site.

TRADITION ET MODERNITÉ

Outremeuse (dont le nom viendrait de «Entre Ourthe et Meuse») a vu deux institutions importantes quitter son quartier : l'hôpital de Bavière et le théâtre de la Place. Il était important pour ce quartier de se reconstruire en se fédérant autour de nouveaux projets. Pour illustrer ce nouvel élan, nous revenons dans ce journal sur la nouvelle place de l'Yser et sur le projet pour Bavière.

BAVIÈRE : LA RENAISSANCE

Un nouveau départ

La reconstruction du site de Bavière est une excellente nouvelle pour Liège. Cela représente en effet un enjeu majeur pour le quartier d'Outremeuse comme pour l'ensemble du territoire communal.

Porté en partenariat par de l'investissement privé et public (Ville de Liège / Province de Liège / Fonds Feder / Bavière Développement), le projet développe une grande mixité de fonctions qui contribueront ensemble à dynamiser ce quartier.

Que va-t-on y construire ?

Le site sera composé de :

- un nouveau centre sportif en remplacement de l'existant ;
- un commissariat de quartier ;
- un institut de dentisterie du CHU/ULiège ;
- plusieurs immeubles de logements ;
- une crèche communale intégrée au rez-de-chaussée de ces logements ;
- une extension de la haute école de la Province ;
- une maison de repos et de soins ;
- des parkings pour +/-650 places, construits sur un seul niveau enterré ;
- des espaces publics intérieurs de l'îlot Bavière conçus en lien avec les projets de réaménagement périphériques au site ;
- un pôle de développement culturel porté par la Province de Liège. Ce bâtiment de 15.000m² très économe en énergie réunit une bibliothèque - centre de ressources et une pépinière d'entreprises. Le pôle s'articule autour du thème de l'écriture et du numérique, englobant les domaines de la BD, de la littérature, du théâtre, des arts de la scène, de la photographie, du design... et bien évidemment des arts numériques (gaming, vidéographie...).

Un site apaisé

L'ancien hôpital de Bavière n'était pas en relation avec les espaces publics du quartier. La réhabilitation va ouvrir ce site grâce à une stratégie globale visant à :

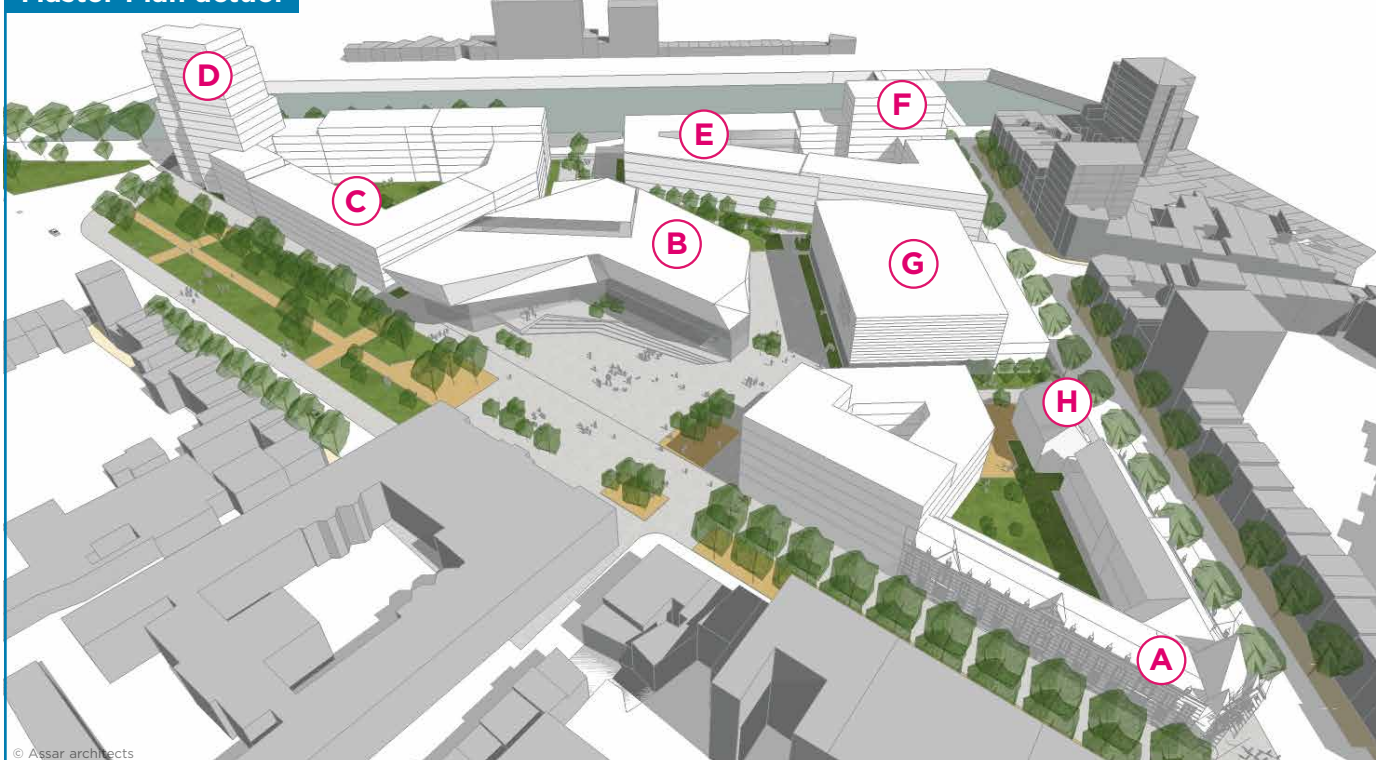
- limiter l'emprise de la voiture en restant attentif au stationnement des riverains ;
- favoriser les modes de déplacement doux et des activités publiques de détente et de convivialité ;
- développer les liens avec le fleuve et avec les quartiers riverains ;
- augmenter significativement les aménagements verts.

Cette stratégie se traduira par une première phase d'aménagements :

- reconfiguration de la rue des Bonne Villes (élargissement des trottoirs, plantation, recalibrage des voies de circulation et du stationnement) ;
- piétonisation du terre-plein central du premier tronçon du boulevard de la Constitution (place de l'Yser jusqu'au carrefour « Ransonnet ») ;
- suppression du transit et accessibilité purement locale sur le deuxième tronçon du boulevard de la Constitution, entre le carrefour « Ransonnet » et le quai, qui sera presque complètement piétonnisé ;
- aménagement d'une esplanade entre l'Académie de musique et le nouveau pôle de développement culturel ;
- démolition du vétuste hall omnisports (un nouveau devant être construit situé rue des Bonnes Villes) et aménagement d'un nouveau « jardin de quartier » sur la dernière partie du boulevard, entre la rue Dos Fanchon et le quai.

Le boulevard de la Constitution va ainsi devenir un lieu de mobilité douce, de vie locale et d'espaces verts, en complémentarité de l'axe commercial de la rue Puits-en-Sock. Il sera le trait d'union entre des espaces publics majeurs (place de l'Yser, place Saint-Pholien... et le site de Bavière).

Master Plan actuel



- A** Institut de dentisterie du CHU/ULiège
- B** Pôle de développement culturel
- C** Maison de repos et de soins et résidences pour étudiants
- D** Immeuble de logements
- E** Extension de la haute école de la Province
- F** Immeuble de logements
- G** Hall omnisports et commissariat de quartier
- H** Chapelle Saint-Augustin rénovée

L'agenda

L'étude des incidences sur l'environnement a été achevée en mai 2017 et les recommandations ont été intégrées au projet.

Une réunion d'information publique a été organisée le 29 juin, durant laquelle a été présenté le Master Plan ci-dessus.

Une première phase « structurante »

Les demandes de permis d'urbanisme pour le pôle culturel, le réaménagement des voiries « Constitution et Bonnes Villes », ainsi que les nouveaux espaces publics pour l'intérieur du triangle ont été déposées mi-août. L'enquête publique sur ces demandes se déroule de mi-septembre à mi-octobre. Le délai d'instruction de ces dossiers est d'environ 9 mois.

Cette première phase va déjà apporter une plus-value pour les riverains et un changement d'image pour ce terrain en friche. Ces travaux devront être terminés pour 2022.

Le phasage global

Les premières demandes de permis d'urbanisme pour les immeubles privés seront déposées en 2018, à commencer par l'immeuble de logements à l'angle Dérivation/Bonnes Villes et la résidence pour étudiants.

L'objectif est de développer 80% de la programmation à l'horizon 2025.



Le 28 juin dernier, avec la collaboration de Pro Vélo, l'échevin de la Mobilité Michel FIRKET a reçu son homologue montois Pascal LAFOSSE pour une journée d'échanges sur les projets en faveur des cyclistes à Liège et à Mons.



L'échevin du Développement économique et territorial Maggy YERNA fleurie par un commerçant, lors de l'inauguration des rues de Sclessin et Auguste Buisseret, ce 23 juin 2017.



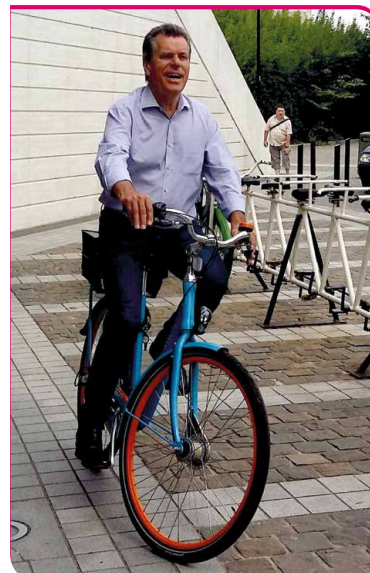
L'échevin de l'Environnement et de la Vie sociale André SCHROYEN, entouré des lauréats du Concours « Architecture & Accessibilité 2017 » au Grand Curtius.



L'échevin des Travaux Roland LÉONARD inaugure la plaine des sports de Cointe, le 12 juillet 2017.



Le bourgmestre Willy DEMEYER salue l'épouse de Louis DE SPIRLET, grand entrepreneur liégeois. Celle-ci le représentait à l'occasion de la remise des distinctions de citoyen d'honneur le 14 août.



L'échevin de la Mobilité Michel FIRKET sur un Blue-Bike pendant la conférence de presse présentant ce nouveau service à un tarif préférentiel, le 31 mai dernier aux Guillemains (cf. p. 2)



La présidente du CPAS Marie-France MAHY a répondu à l'invitation de l'Association interrégionale de Guidance et de Santé (AIGS) lors de son université d'été le 24 août 2017. Elle y a développé un exposé intitulé « Histoire d'enfants » par lequel elle a décrit les principaux facteurs de développement et/ou de maintien de la pauvreté.



A l'avant-plan, l'échevin de l'Instruction publique Pierre STASSART, lors de la cérémonie du 14 juillet à l'Hôtel de Ville, en l'honneur des liens unissant Liège à la France.



Chaque mois, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, échevine de l'Etat civil, met les couples jubilaires liégeois à l'honneur. Le 8 juillet dernier, au cours de deux réceptions, elle recevait à l'Hôtel de Ville, 40 couples qui totalisaient 2.165 années de mariage.



Les conseillères communales Sarah SCHLITZ (à gauche) et Sophie LECRON (à droite) lors de la rentrée du Conseil communal ce 4 septembre 2017.



Signature du protocole d'intention entre la Ville de Baalbeck au Liban et la Ville de Liège, avec de gauche à droite l'échevin de la Santé et de la Jeunesse Fouad CHAMAS, le maire de Baalbeck le général LAKIS, son Eminence l'Ambassadeur du Liban à Bruxelles Rami MORTADA et le bourgmestre Willy DEMEYER ce 6 septembre 2017.



L'échevin de la Culture et de l'Urbanisme Jean Pierre HUPKENS, en compagnie, à sa gauche, du président-directeur général de CMI, Bernard SERIN, dans le cadre de l'exposition « John Cockerill, 200 ans d'avenir » qui vient de s'achever à La Boverie.



La conseillère communale Elisabeth FRAIPONT prend la parole lors des commémorations du 14 juillet au cimetière de Robermont devant le monument « À la Marianne ».



Le bourgmestre Willy DEMEYER défile le 16 août avec Matî l'Ohê avant que ce dernier ne soit incinéré dans la joie et la bonne humeur, clôturant ainsi les fêtes du XV Août en Outremeuse.



M. Pierre STASSART
Echevin de l'Instruction
publique

Quelle est la raison d'être de l'Enseignement communal liégeois et comment accomplit-il sa mission ?

Je dirai plutôt ses missions et elles sont nombreuses. Sa raison d'être est tout d'abord d'assurer à tous les élèves des chances égales en prenant en compte leurs origines sociales et culturelles. Il s'agit d'amener chacun d'entre eux à s'approprier des savoirs et à acqué-

rir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. C'est aussi un enseignement gratuit visant à préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire et ouverte aux autres. Une autre mission prépondérante est de promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun, dans le respect de l'autre.

Pour relever ces défis auprès de nos quelque 27.000 élèves et étudiants, nous pouvons compter sur des équipes dynamiques, du personnel enseignant motivé et soucieux de mettre à jour régulièrement ses compétences, sans oublier les auxiliaires d'éducation qui nous permettent d'assurer une garderie gratuite de 7h à 18h !

L'Instruction publique, en particulier dans le fondamental, connaît un succès croissant. Est-ce lié aux différents types de pédagogies innovantes qui fleurissent dans les écoles communales ?

C'est avant tout la liberté de choix que nous offrons aux parents et aux élèves. Cette liberté se décline de diverses façons. Tout d'abord par l'organisation des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Nous pouvons aussi compter sur le dynamisme de l'équipe éducative qui porte des projets innovants. Je citerai la pédagogie Freinet pratiquée dans sept écoles fondamentales et, au niveau secondaire, à l'Athénée Léonie de Waha. L'élève y est placé au centre des apprentissages, visant son émancipation. De même, l'Enseignement communal développe l'immersion linguistique en anglais, néerlandais et allemand,

ce dès la 3^{ème} maternelle et jusqu'à la 6^{ème} secondaire, au terme de laquelle l'enfant est bilingue parfait.

Dans un environnement urbain, il est aussi important de sensibiliser les élèves à la nature et à l'empreinte environnementale. De plus en plus d'écoles développent et entretiennent des potagers, sources d'apprentissages multiples. Le bien-être et le sport sont aussi présents dans les écoles, s'appuyant sur des expériences internationales, pour mettre en place pauses de relaxation et exercices physiques bénéfiques à l'acquisition des connaissances. Enfin, l'Enseignement communal favorise, à prix démocratique, les voyages pédagogiques à l'étranger pour tous ses élèves, remplissant sa mission d'ouverture au monde et à la culture.

L'Enseignement communal liégeois propose une approche pédagogique diversifiée. Dès lors, que pensez-vous des différentes pédagogies mises en œuvre actuellement et quelles seraient les éventuelles évolutions à apporter dans ce domaine ?

PS



Jean-Claude
MARCOURT
Chef de groupe

Alors que la société connaît une mutation de plus en plus rapide et « multi facettes » - financière, environnementale, géopolitique, technologique... - le rôle de l'enseignement est plus crucial que jamais. Il s'agit de doter tous les citoyens des compétences qui leur donneront accès à un emploi de qualité et des outils, des savoirs requis pour qu'ils puissent appréhender le monde, toujours plus complexe, dans lequel nous vivons et lui donner un sens.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Liège investit dans son enseignement pour en faire un levier d'émancipation pour les enfants, les jeunes, les adultes qui le fréquentent. L'enseignement communal développe une offre à tous les niveaux de la scolarité et s'inscrit ainsi dans la perspective d'éducation tout au long de la vie. Il poursuit aussi l'objectif d'offrir un accueil et un encadrement de qualité pour tous en maintenant des écoles de proximité et en

développant des pédagogies variées. Pionnière dans la mise en œuvre de l'immersion, la Ville ne cesse de relever de nouveaux défis. Aujourd'hui, celui de l'introduction de l'informatique dans les classes par le développement de projets dans le cadre du plan « Ecole numérique » wallon - j'ose espérer que cette action volontariste continuera -, demain, celui de la réforme de la formation initiale des enseignants, clé de voûte de l'amélioration de notre enseignement.

MR



Louis
MARAITE
Conseiller
communal

En 1986, l'école Naniot appliquait, la première à Liège, la pédagogie Freinet pour l'enseignement primaire, le Lycée de Waha pour le secondaire. Aujourd'hui, il y a sept écoles (bientôt huit avec le Thier-à-Liège) communales « Freinet », assurant une liaison primaire-secondaire, la formation des enseignants étant donnée à la Haute Ecole de la Ville.

Pour le MR, si l'apprentissage des fondamentaux (lire, écrire, compter) doit être la première

des priorités, il faut développer les pratiques coopératives en matière d'enseignement. L'enseignement « top-down » traditionnel, dans notre modèle multiculturel, est limité.

Le MR estime que les valeurs du « vivre ensemble » doivent être encouragées par cette coopération à l'école, où la présence des enfants est obligatoire et doit faire l'objet d'un suivi et d'un accompagnement. Le MR préconise aussi un pas sup-

plémentaire dans la participation démocratique dans l'enseignement communal. Chaque implantation devrait avoir son « Conseil Organisateur » reprenant l'autorité communale, la Direction, les représentants des enseignants et des parents pour que le projet scolaire de l'école soit porté par ceux qui la vivent.

Le MR propose de mener cette expérience dans une école pilote.

cdh



Marc
GILLIS
Conseiller
communal

La Ville de Liège propose effectivement une offre scolaire, pédagogique qui se veut diversifiée. Pédagogie Freinet, immersion, pédagogie active, différenciée, école en alternance entre autres. Ces valeurs de disponibilité, de créativité, de sens social, d'épanouissement personnel et de compétences se doivent toutes de la transcender. L'objectif de chacune de ces méthodes, qui devrait être le fruit du choix le plus adapté de chaque parent, à la source de la

meilleure connaissance de chaque enfant, se doit de correspondre à la fois à la lutte contre l'échec scolaire, à une intégration doublement réussie d'un élève vers la société et inversement. S'il n'existe pas un type d'enseignement idéal universel, chaque parent est en droit d'attendre qu'il lui soit possible d'orienter son enfant vers le type d'enseignement, de pédagogie lui convenant le mieux ! L'enseignement de la Ville de Liège soutient dans sa diversité ce

projet pleinement humaniste... L'évaluation de la réussite ... ou de l'échec au degré supérieur peut être une source utile d'adaptation de l'élève et des types d'enseignement. Cette diversité pédagogique rencontre-t-elle une projection de ses effets positifs dans les années ou degrés supérieurs ? Les résultats de cette évaluation objective, pertinente, vaudraient certification ou... remédiation... des méthodes.

ecolo



Bénédicte
HEINDRICHS
Cheffe de groupe

L'offre pédagogique liégeoise a connu ces dernières années une diversification bienvenue. Elle correspond aux besoins des familles avec notamment le développement de l'immersion et des pédagogies alternatives. Pour Ecolo, les prochaines étapes sont (1) d'encourager une identité commune entre les écoles de la ville en organisant des activités entre elles telles que des tournois sportifs ou projet scolaire communs pour développer la cohé-

sion et des valeurs humanistes communes. (2) d'inclure les profs et le personnel scolaire dans tous les processus de gestion notamment des achats des fournitures scolaires pour que chaque enseignant et étudiant ait accès au matériel nécessaire à la réalisation de son travail. Il faudra également restaurer l'équité entre les écoles et les filières à tous points de vue et, en particulier, en ce qui concerne les voyages scolaires.

(3) d'étendre l'accueil des élèves en encourageant les écoles de devoirs et les cours de remédiation. Enfin, Ecolo souhaite une alimentation saine, de saison et équitable dans les cantines ainsi qu'encourager la pratique du vélo pour se rendre à l'école, afin d'améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles et dans les classes en proposant à tous les élèves du cycle 10/12 ans un brevet cycliste.

ptb+



Sophie LECRON
Cheffe de groupe

Le PTB partage l'enthousiasme à développer des pédagogies originales comme l'immersion et de type Freinet. Toutefois et malgré les bonnes intentions, la Ville envisage ses pédagogies d'abord comme un moyen d'attirer de nouveaux élèves en

participant au marché scolaire. Le PTB ne souhaite pas que les écoles communales rentrent dans cette logique de marchandisation de l'enseignement et sa concurrence effrénée. Nous pouvons être fiers de notre enseignement communal grâce à son

personnel investi. C'est cet aspect que nous souhaitons soutenir, e.a. par l'embauche de 150 instituteurs pour des classes plus petites.

vega



François SCHREUER
Chef de groupe

Pour la Coopérative politique VEGA, la mise en œuvre de pédagogies dites « actives » ou de l'immersion linguistique, notamment, est une bonne chose. Nous souhaitons cependant faire barrage aux logiques de concurrence entre

écoles, parfois à l'intérieur même du réseau communal, et privilégier la plus grande mixité culturelle et sociale, dans chaque école. Dans cette optique, nous souhaitons l'application d'une pédagogie active dans tous les établissements et la mise

en place d'une journée d'immersion linguistique par semaine et de classes de dépaysement en immersion dans toutes les écoles.

EUROPALIA
ARTS FESTIVAL
INDONÉSIA @ LA BOVERIE



EUROPALIA INDONÉSIE

Du 25 octobre 2017 au 21 janvier 2018

Pour sa prochaine grande exposition, La Boverie ouvre ses portes à la culture indonésienne dans le cadre de la biennale d'art Europalia, une première à Liège !

L'archipel indonésien a, de tout temps, été l'un des plus importants carrefours du commerce mondial. La présence des marchands, religieux et diplomates étrangers ont laissé des traces dans les monuments, arts et traditions.

Céramiques néolithiques ou chinoises, perles austronésiennes ou tissus indiens, parures royales en or et proues de bateau monumentales... Les œuvres présentées, des trésors nationaux exceptionnels effectuant pour certains leur premier voyage hors d'Indonésie, viennent pour la plupart du musée national d'Indonésie.

Des objets rarement exposés du musée royal de Mariemont, du musée de la Marine à Paris et de collections privées viennent compléter cette exposition événement.

Du mardi au dimanche de 10h à 18h – musée La Boverie, parc de la Boverie à 4020 Liège

Infos et réservations : 04 238 55 01 • info@laboverie.com • www.laboverie.com

NOCTURNE DES COTEAUX DE LA CITADELLE

Samedi 7 octobre de 20h à 01h



L'occasion rêvée de (re)découvrir pour un soir, les ruelles, cours, escaliers, terrasses et sentiers subtilement illuminés de ce joyau de la Cité ardente. Au programme, musique, portes ouvertes, surprises... sans oublier un spectacle pyrotechnique au parc Saint-Léonard sur le coup de 23h30. Soyez des nôtres !

Accès gratuit • www.lanocturnedescoteaux.eu

NOCTURNE DES ENFANTS

Mardi 31 octobre dès 17h30

De 7 à 77 ans, venez fêter Halloween en famille avec nos promenades contées dans les coteaux de la Citadelle. Les déguisements sont les bienvenus ! Les derniers départs sont fixés à 20h30.

Accessible dès 7 ans • Prix : adulte 4€ / enfant 2€

Réservation indispensable, dès le 8 octobre, auprès de l'Office du Tourisme : 04 221 92 21



PARCOURS D'ARTISTES DU LAVEU

Les 14 et 15 octobre, de 13h à 18h



En partenariat avec le comité de quartier et le service Proximité, les artistes du Laveu vous ouvriront leurs maisons ou leurs ateliers pour présenter leurs œuvres.

L'occasion de découvrir des réalisations artistiques dans des domaines aussi divers que la peinture, la photographie, la sculpture, l'artisanat, la chanson... Alors, si le cœur vous en dit, suivez le renard !

Infos : www.liege.be

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PERSONNE ÂGÉE

La Ville de Liège met à l'honneur la personne âgée dans le cadre de cette journée :

SALON « SENIOR ET ALORS... »

Samedi 7 octobre

Venez découvrir les animations proposées par les services Animation Seniors et intergénérationnel de la Ville de Liège (workshops, démonstrations, conférences, cadeau de bienvenue...) lors de ce salon dédié aux 50 ans et plus. Palais des Congrès, de 9h30 à 18h.

GÉNÉRATIONS PARTAGÉES

Le département Proximité organise de multiples activités visant à tisser un lien entre les générations. L'occasion pour les enfants des écoles de rencontrer les personnes âgées résidant dans les maisons de repos, ou encore pour les adolescents d'une maison de jeunes de partager le cours de gym donné à la maison des seniors toute proche...

Plus d'infos : 04/377 00 52 • www.liege.be



OPÉRATION « UN JOUR SANS »

Les 26 et 27 octobre, de 10h à 20h



Des conseillers en prévention vol de la Ville de Liège et de la Police locale présenteront des mesures de prévention contre les cambriolages : exposition de matériels de sécurisation avec explications, kits de marquage pour les objets de valeur...

Stand au Shopping Cora, chaussée de Tongres 269 à 4000 Liège (Rocourt)

FOIRE D'OCTOBRE, C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Jusqu'au 12 novembre

Amateurs de sensations fortes ou de douceurs, la traditionnelle Foire de Liège sera de retour sur le boulevard d'Avroy dès ce 30 septembre ! Cette 158^{ème} édition ne déroge pas à la règle avec ses attractions pour petits et grands : la Roue royale, l'Eclipse, le XXL, la Katapult, la Petite Suisse...

Sans oublier l'un des moments forts, le cortège Halloween prévu le lundi 30 octobre.

inscriptions via foire2017@liege.be

Journées tarifs réduits : 2 et 12 novembre



LIÈGE CONFÉRENCES SANTÉ

Prochain rendez-vous le jeudi 19 octobre à 19h : Bien-être des futurs et jeunes retraités : la retraite « en question » !, avec Joëlle Iland, conseillère en développement personnel.

Auditorium du Grand Curtius, Féronstrée, 136 à 4000 Liège. Conférence gratuite – Inscription obligatoire.

Infos : 04/221 84 21 • mireille.mertz@liege.be

PLACE AUX ENFANTS

L'opération propose aux enfants de 8 à 12 ans une découverte de différents métiers.

Une vingtaine d'hôtes accueilleront les apprentis en herbe et leur apprendront les rudiments de leurs métiers respectifs: centre spatial, théâtre, hôpital, radio, musée...

Un goûter et le spectacle « Journal de deux canailles » clôtureront cette journée festive au Théâtre universitaire royal de Liège.

Infos et inscriptions : 04/238 52 47
placeauxenfants@liege.be



EN QUELQUES LIGNES...

LIÈGE 10 KM

Trois distances de jogging ce dimanche 1^{er} octobre 2017 : 1km (Kids Run pour les 4-12 ans), 5km et 10km. Départs et arrivées : Hall omnisport de la Constitution, boulevard de la Constitution 82 - 4020 Liège.

Plus d'infos : www.liege.be

LE VOO RIRE DE LIÈGE - Du 19 au 22 octobre

La programmation du festival international du rire de Liège promet de bons moments de divertissement avec de grands noms et de belles découvertes.

Infos : www.voorire.be

LES GRANDES CONFÉRENCES LIÉGEOISES

Prochaine conférence le jeudi 5 octobre : « La vie est un roman » avec Philippe Labro, journaliste et romancier.

Palais des Congrès de Liège à 20h15.

Infos : 04 221 93 69 • www.gclg.be

COURT-CIRCUIT - Les jeudis 12 et 26 octobre

Ne manquez pas les derniers rendez-vous 2017 de Court-Circuit, le marché de proximité qui fait la part belle aux producteurs locaux.

De 15h à 19h, place Xavier Neujean - 4000 Liège

Infos : www.liege.be

PETIT SALON POUR LES GRANDS DÉPARTS

Mercredi 8 novembre

Le Centre J de la Ville de Liège et la Maison des Langues de la Province de Liège organisent un salon sur les projets linguistiques pour les 16-25 ans. Une vingtaine d'exposants et des mini-conférences permettront aux jeunes de faire le plein d'infos !

Plus d'infos : Centre J (04/223 00 00)

Maison des Langues (04/237 23 50)

> Plus d'événements sur www.liege.be/nouveautes